ENSEMBLE, NOUS AVONS BLOQUÉ LA HAUSSE

Pauline Marois, Première ministre nouvellement élue, a annoncé en conférence de presse le 5 septembre qu’elle annulerait la hausse des frais de scolarité par décret ministériel.

Si le Parti Québécois a cédé si rapidement sur la hausse et sur la loi 12, c'est grâce à la force de notre mobilisation. S'il n'y avait pas eu de grève, jamais les étudiants et étudiantes n'auraient eu un poids politique aussi important.

Un sommet sur l’éducation aura lieu d’ici quelques mois et le nouveau gouvernement pourrait proposer l’indexation des frais de scolarité.

Nous avons remporté une importante bataille, mais nous devons rester mobilisé-e pour maintenir notre rapport de force. La lutte continue.